



Université
d'ORLÉANS

GUIDE PRATIQUE des personnels 2025



Sommaire

L'Université d'Orléans

Fondation et renaissance :	5
L'Université d'Orléans aujourd'hui :	6
Les missions de l'université	7
Les domaines thématiques	9
France 2030	14
L'équipe présidentielle	16
Direction Générale des Services	18
Organisation structurelle des services	18
Coordonnées des services	19
Nos sites sur les campus	20
Suivre l'actualité de l'université	26
Intranet	26
Com' Nous, lettre d'informations	26
Les informations par courriel	26
Les réseaux sociaux	26

Vos services numériques

Votre compte numérique MyUO	27
Données manquantes ou erronées, problème d'activation ?	27
Votre carte professionnelle multiservices	27
Votre messagerie électronique	28
L'Environnement Numérique de Travail	29
La gestion de vos congés	29
Intranet	29
Votre plateforme de cours en ligne CELENE	30
Votre plateforme collaborative Office 365 / TEAMS	31
Votre poste téléphonique	31
Autres outils et services à disposition	32
Besoin d'aide ? Des services au plus près pour vous accompagner !	32

Votre accompagnement

Direction des Ressources Humaines	33
Service gestion des carrières et des rémunérations	33
Service SI RH, paie et masse salariale	34
Service emplois, compétences, qualité de vie et conditions de travail	34
Votre prise en charge administrative	37
La gestion de carrière : quelques règles	37
Votre prise en charge administrative et financière	38
Les personnels de l'université	39
Les personnels BIATSS	39
Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs	39
Le comité à l'intégrité et à la déontologie de la Recherche (CIDR)	40
L'Université est labellisée HRS4R	40
Mission Égalité entre les femmes et les hommes	41

Votre santé et votre sécurité

La médecine de prévention	42
Le service Hygiène et Sécurité (SHS)	43
Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	44

Votre vie pratique

Vous restaurer	45
Faire ses paiements au CROUS	45
Vous déplacer	46
Vous documenter	47
Pratiquer une activité physique & sportive	48
Vous divertir	49
Faire garder vos enfants	50

Glossaire

Plans des sites universitaires

Plan des sites de Bourges	53
Plan des sites de Blois	54
Plan du site de Châteauroux	54
Plan des sites de Chartres	55
Plan du site d'Issoudun	56
Plan des sites de Tours-Fondettes	56



Bienvenue à l'Université d'Orléans

Une Université, 7 villes



présentation

« Université d'Orléans : Guide des personnels »
Directeur de la publication : Éric Blond, Président
Responsable de la rédaction : Direction de la Communication
Contributions : Services et composantes de l'Université d'Orléans
Maquettage : Jean-Sébastien Loiseau, Communication
Crédits photos : Université d'Orléans
Impression : document numérique
Diffusion interne
Edition : septembre 2025

Fondation et renaissance : Un peu d'histoire...

L'Université d'Orléans figure parmi les plus anciennes universités de France. Elle est officiellement fondée par le Pape Clément V, le 27 janvier 1306, par quatre « bulles pontificales » (une bulle est un document dans lequel le Pape consignait les différentes obligations de l'université, des maîtres, des étudiants et les privilèges qui y étaient attachés).

Les habitants d'Orléans se montrent réticents à ces privilèges et tentent de s'opposer à la fondation de l'université. Malgré une émeute particulièrement violente en 1309, le roi Philippe le Bel confirme sa fondation en 1312. Des enseignements de Droit civil et canonique y sont dispensés. Très vite, la réputation d'Orléans pour l'enseignement du droit dépasse nos frontières, au moins jusqu'au XV^{ème} siècle. En 1793, l'Université d'Orléans, comme toutes celles de France, est supprimée par décret de la Convention nationale.

La renaissance de l'université se fait en 1960 à l'initiative de Roger Secrétain, maire d'Orléans, et Gérard Antoine, premier Recteur de la nouvelle Académie créée en 1961. Tous deux souhaitent alors établir, au sud de Paris, « le premier grand campus universitaire européen » selon l'expression de Pierre Sudreau, Ministre de l'Éducation nationale de l'époque.



Quatre cents hectares du Domaine de la Source sont acquis, c'est le coup d'envoi d'une grande opération lancée au début des années 60 avec le campus universitaire, mais aussi la création de la ville nouvelle de la Source et l'installation du BRGM et de plusieurs laboratoires de recherche du CNRS. Entre 1969 et 1992, l'université s'implante à Bourges, Châteauroux, Issoudun et Chartres.



L'Université d'Orléans aujourd'hui :

Un établissement multi-sites et pluridisciplinaire avec santé

11 composantes

3 Unités de Formation et de Recherche

- › Droit, Économie, Gestion
- › Lettres, Langues et Sciences Humaines
- › Sciences et Techniques

4 Instituts Universitaires de Technologie

1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC)

1 INSPE Centre Val de Loire

1 École d'ingénieurs Polytech Orléans

1 École Universitaire de Kinésithérapie (EUKCVL)

Les chiffres clés

1 département de formation médicale

7 sites en région Centre-Val de Loire

Un potentiel scientifique fort

- › Une recherche scientifique à visibilité internationale
- › Des partenariats avec le CNRS, le BRGM, l'INRAE, l'Inserm, etc.

Tous les grands domaines de formation :

- › Arts, Lettres et Langues
- › Droit, Économie, Gestion
- › Sciences Humaines et Sociales
- › Sciences, Technologie
- › Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- › Santé

2 075 personnels*

- › 999 enseignants, enseignants-chercheurs et 250 chercheurs
- › 826 personnels administratifs, techniciens et de Bibliothèques

206 diplômes nationaux

- › Licences générales
- › Licences professionnelles
- › Spécialités de Masters
- › Spécialités d'ingénieurs
- › BUT
- › DAEU
- › Capacité en Droit

26 Unités de Recherche laboratoires

(dont 12 en partenariat avec le CNRS, le CNES et le BRGM)

5 Écoles Doctorales

4 pôles thématiques de recherche

19 756 étudiants (effectifs janvier 2025)

236 899 m² en surfaces plancher

693 992 m² en espaces verts



Les missions de l'université

Le contrat d'établissement est un document co-signé entre l'établissement et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche. Il définit les orientations stratégiques de l'université et les actions qu'elle s'engage à mener.

L'université a pour mission de former les étudiants, de développer la recherche scientifique et de diffuser les connaissances au sein de la société. Elle joue également un rôle clé dans l'insertion professionnelle et la coopération internationale.



L'Université d'Orléans, pluridisciplinaire avec santé, poursuit sa politique pédagogique de qualité reconnue, tournée résolument vers la réussite, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des étudiants, à travers une offre de formation rationalisée, adaptée aux spécificités socioéconomiques et aux contraintes géographiques du territoire.

Adossée à la recherche à caractère transdisciplinaire, elle se développe en cohérence avec les axes scientifiques définis au niveau du site. Elle valorise une recherche organisée autour de pôles thématiques pluridisciplinaires structurants et innovants, développés en lien privilégié avec les organismes de recherche nationaux (CNRS, BRGM, INRAE et Inserm) et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU).

Mener une politique scientifique et de valorisation de la recherche ambitieuse

L'existence de 4 domaines thématiques rend compte des thématiques d'excellence des Unités de Recherche des campus que l'Université d'Orléans partage avec ses partenaires (CNRS, BRGM, INRAE, Université de Tours, INSA Centre-Val de Loire, CHU).

Si les recherches vont de travaux très fondamentaux à des projets à vocation beaucoup plus appliquée, l'Université d'Orléans affiche, avec ses partenaires académiques, mais aussi avec les collectivités territoriales, sa volonté de valoriser les travaux de recherche grâce à des structures ayant les capacités d'accompagner les phases de prématuration, maturation et valorisation.

➤ Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle

L'offre de formation de l'Université propose :

- une différenciation progressive des choix de mention de Licence Générale grâce au dispositif de portail pluridisciplinaire mis en place,
- une large palette de Licences Professionnelles qui répondent aux besoins des territoires dont une proportion élevée se déroule dans le cadre de l'apprentissage,
- une offre riche de nombreux Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) grâce aux quatre IUT de l'université et des parcours de formation d'ingénieur.

Cette offre de formation propose aussi un grand nombre de Masters adossés étroitement, pour la plupart, aux recherches conduites dans les laboratoires de l'université et de ses partenaires (CNRS, BRGM, INRAE, INSERM, CHU).

Afin de favoriser la réussite des étudiants, l'Université a mis en œuvre un plan de formation ambitieux dans la pédagogie du supérieur, ainsi qu'un soutien effectif aux initiatives et à l'investissement des enseignants et enseignants-chercheurs en matière de pédagogie. Ce plan encourage l'usage du numérique et la mise en place de projets pédagogiques en liaison avec le tissu économique, de telle façon à favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des étudiants.

➤ Favoriser la qualité de vie, la dynamique et l'attractivité des campus

S'ils sont avant tout des lieux d'étude, nos campus sont aussi des lieux de vie. La qualité des conditions d'accueil et de vie des étudiants et des personnels de l'établissement est un objectif majeur de l'Université d'Orléans. Dans cette optique, nous proposons une offre d'activités culturelles et sportives très riche à l'attention des personnels et des étudiants. La prise en compte du handicap est également une de nos priorités.

L'Université d'Orléans est engagée dans une politique de développement durable sur ses campus.

➤ Une université bien ancrée dans son territoire

L'Université d'Orléans et ses partenaires (Université de Tours, BRGM, CNRS, INRAE, Inserm, ESAD, CHU d'Orléans, collectivités territoriales, acteurs socio-économiques et socio-culturels) travaillent ensemble au développement et à la promotion de l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire, contribuant ainsi à son rayonnement.

Ces actions s'appuient sur les spécificités thématiques de l'établissement et les spécialisations des territoires et font de l'Université d'Orléans un acteur de premier plan du développement régional.

En particulier, notre établissement s'implique activement au sein des grands pôles de compétitivité en région Centre-Val de Loire, ainsi que dans des Réseaux Thématiques de Recherche (RTR).

➤ Intensifier l'internationalisation

L'Université d'Orléans souhaite, tant en formation qu'en recherche, amplifier sa dimension internationale. Pour cela, elle veille à développer son ouverture et sa visibilité à l'international, en encourageant la mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels, en communiquant davantage en anglais et en proposant davantage de modules de formations dispensés en anglais. L'Institut de Français, avec des DU d'Études Françaises, permet à un nombre croissant d'étudiants étrangers de se préparer à suivre des études à l'Université d'Orléans. L'Université souhaite aussi renforcer les liens avec ses universités partenaires privilégiées et les actions de recherche déjà existantes.

L'Université d'Orléans fait partie de l'Université européenne ATHENA, une alliance de neuf établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ces objectifs s'inscrivent dans une vision stratégique partagée au sein de l'établissement alliant acteurs de la formation et de la recherche, ainsi que les organismes de recherche et les collectivités territoriales.

Les domaines thématiques

La visibilité du potentiel scientifique de l'Université s'exprime par l'existence de 4 domaines thématiques qui regroupent les différents laboratoires de l'établissement et de ses partenaires (CNRS, BRGM, INRAE, Université de Tours, INSA Centre Val de Loire, Inserm). L'existence de ces domaines contribue :

- à la **lisibilité des thématiques de recherche** fortes de l'Université et de ses partenaires,
- au renforcement de la cohérence de la politique des emplois scientifiques,
- à l'**émergence de projets pluridisciplinaires**,
- au **transfert et à la diffusion des connaissances**.

Chaque domaine constitue un espace favorable à la pluridisciplinarité en matière de recherche sur la base d'une excellence disciplinaire reconnue, en particulier par le développement de recherches émergentes à la frontière des laboratoires et des disciplines.

Modélisation, Systèmes, Langues

Le domaine « Modélisation Systèmes Langues » repose sur 5 laboratoires et couvre un vaste champ scientifique : économie, informatique, linguistique, mathématiques, automatique et traitement du signal, ingénierie des systèmes. Très transverse sur l'Université (ses membres sont issus de toutes les composantes), il est très actif au niveau de la recherche régionale par les nombreuses collaborations de ses laboratoires avec leurs homologues de l'université de Tours et de l'INSA Centre Val de Loire. Le Pôle répond aux principes directeurs de la Stratégie Nationale de la Recherche et de l'Innovation (SNRI) qui affirment l'importance de la recherche fondamentale, ouverte à la société et pluridisciplinaire. Il regroupe près de 400 membres.

Énergie, Matériaux, Système Terre, Espace

Le domaine « Énergie, Matériaux, Système Terre, Espace » rassemble 8 laboratoires de recherche, la station astronomique de Nancay et l'unité mixte de service de l'Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre. Il contribue aux actions de formation aux niveaux Licence (physique, chimie, géologie, sciences pour l'ingénieur) et Master (énergie, matériaux, ressources minérales et en eau, environnement, instrumentation et métrologie). Les recherches concernent les domaines de l'énergie en abordant des questions relatives à la combustion, aux plasmas et aux nanomatériaux, l'étude des matériaux en conditions extrêmes de température, d'irradiation ou de pression. Elles concernent aussi la compréhension et la prévision du fonctionnement de notre planète (Terre profonde et superficielle, atmosphère), l'étude de l'espace proche (système solaire) et lointain. Plus de 450 personnes contribuent à la visibilité de ces recherches à l'échelle nationale et internationale, notamment par les Investissements d'Avenir CAPRYSES, VOLTAIRE et PLANEX ou les différentes fédérations portées par les laboratoires du domaine : MatV2L, RMN Solide Hauts Champs.

Sciences Biologiques, Chimie du Vivant

Le domaine « Sciences Biologiques, Chimie du Vivant » regroupe 6 laboratoires menant des recherches en sciences du vivant, de la molécule jusqu'aux organismes entiers, animal, végétal ou humain. Ces recherches concourent à la compréhension de la structure de molécules biologiques, de leurs interactions, des mécanismes de défense, de l'activité motrice en lien avec la santé ainsi qu'à la conception, la synthèse et l'analyse de molécules bioactives. Ces programmes s'intègrent dans les pôles DREAM, Cosmetic Valley, Végépolys et dans les clusters Recherche Infectiologie, ResoNat et Pôle Pharma. Le domaine contribue à des formations pluridisciplinaires, ouvertes à l'international, permettant aux étudiants d'exercer dans les domaines de la santé, de la cosmétique, des activités sportives et physiques et de l'environnement.

Humanités, Cultures, Sociétés

Inscrit dans le champ des Sciences Humaines et Sociales, le domaine « Humanités, Cultures, Sociétés » repose sur 7 laboratoires. Les recherches s'adossent à de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales : histoire, archéologie, archéométrie, géographie, littérature, droit, langues, sciences de gestion, civilisation, cartographie, sciences de l'éducation, écologie, etc. Il promeut des approches et des méthodes diversifiées et a pour objectif, au niveau de la recherche comme de la formation, l'étude pluridisciplinaire, dans la longue durée, de toutes les formes d'interactions linguistiques, culturelles, économiques, sociales et spatiales qui dessinent et structurent une époque ou un territoire. Le terrain d'expérimentation est diachronique (les périodes envisagées vont de l'Antiquité à l'époque contemporaine) et multiscalaire : à l'ancrage en région Centre, rendu possible par des collaborations avec les institutions régionales, répond une ouverture nationale et internationale. Le Pôle développe aussi des recherches centrées sur les disciplines du droit et des sciences de gestion. Il reste ouvert à d'autres disciplines comme la sociologie, la psychosociologie, l'économie, la géographie...

Domaines thématiques	LABORATOIRES		Formations Licences	Formations Masters
Énergie et Matériaux, Système Terre, Espace	- Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation (CEMTHI) - Groupe de Recherches sur l'Energie des Milieux Ionisés (GREMI) - Interface, Confinement, Matériaux et Nanostructures (ICMN) - Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement (ICARE) - Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME) - Institut des Sciences de la Terre d'Orléans (ISTO) - Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement et de l'Espace (LPC2E) - Station de radioastronomie de Nancay - Laboratoire de Mécanique « Gabriel Lamé » (LaMé) - Unité mixte de service de l'Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre-Val de Loire - OSUC	UPR UMR UMR UPR UR UMR UMR UMR USR UR	- Physique et sciences pour l'ingénieur - Sciences physiques et techniques (Bourges) - Chimie - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	- Physique appliquée et ingénierie physique - Physique fondamentale et applications - Chimie et sciences des matériaux - Instrumentation et Métrologie, Management de la performance des systèmes - Logistique - Sciences de la terre et des planètes, environnement
Humanités, Cultures, Sociétés	- Centre d'Etudes pour le Développement des Territoires et de l'Environnement (CEDETE) - REceptions et MEdiations de Littératures et de Cultures étrangères et comparées (REMELICE) - POuvoirs, LETtres, Normes (POLEN) - Institut de Recherche sur les ArchéoMATériaux (IRAMAT) - VAL de LOire REcherche en Management (VALLOREM) - Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJ Pothier) - Equipe de Recherche sur les Contextes et Acteurs de l'Education (ERCAE)	UR UR UR UMR UR UR UR	- Lettres modernes - Langues, littérature et civilisations étrangères - Langues étrangères appliquées - Géographie et aménagement - Histoire - Droit - Économie, gestion - Sciences de l'éducation	- Lettres - LEA - Langues et Sociétés - Géographie, aménagement, environnement et développement - Histoire - Droit Privé - Droit Public - Finance - comptabilité - contrôle - Ingénierie et management des organisations - Marketing, vente
Modélisation, Systèmes, Langages	- Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME) - Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO) - Mathématiques - Analyse, Probabilités, Modélisation - Orléans (Institut Denis Poisson) - Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO) - Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	UR UR UMR UMR UMR	- Mathématiques - Informatique - Sciences du langage - Economie, gestion - Sciences physiques techniques (Bourges)	- Sciences du langage - Ingénierie économique - Économétrie - Finance - Mathématiques - MIAGE : Méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises - Informatique - Mécatronique Automatique Robotique Signal
Sciences Biologiques, Chimie du Vivant	- Centre de Biophysique Moléculaire (CBM) - Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) - Immunologie et Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires (INEM) - Laboratoire de Biologie des Ligneux et Grandes Cultures (LBLGC) - Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives (CIAMS) - ART Inserm conventionné avec l'UO et SAPREM	UPR UMR UMR UR UR UR	- Biologie - biochimie - Chimie - STAPS	- Chimie des molécules bioactives - Sciences biologiques - STAPS

UR : Unité de Recherche / FRE : Formation de Recherche en Evolution / UMR : Unité Mixte de Recherche
 UPR : Unité Propre de Recherche / USR : Unité de Service de Recherche



Le programme « Investissements d'Avenir », puis le plan d'investissement France 2030, ont pour ambition de donner aux universitaires et scientifiques français les moyens d'être attractifs et productifs « à armes égales » avec les universités étrangères.

L'Université d'Orléans, en lien étroit avec le CNRS, en concertation avec le BRGM et de l'INSA, réalise plusieurs projets avec pour objectif de promouvoir ses projets de recherche, d'innovation et de formation de niveau international afin de les rendre plus visibles, et d'augmenter l'attractivité de l'Université.

Ces plans d'investissement sont de véritables outils dans la stratégie de développement de l'Université d'Orléans, notamment pour installer les thématiques prioritaires de l'établissement pour la politique scientifique (recherche et formation) basées sur des laboratoires reconnus, au niveau national et international.

L'Université d'Orléans a notamment concouru afin de se voir reconnaître et financer des Laboratoires d'Excellence (LABEX), et des équipements d'Excellence (EQUIPEX) dont les objectifs sont :

- › attribuer aux laboratoires ayant une visibilité internationale, des moyens significatifs leur permettant de faire jeu égal avec leurs homologues étrangers,
- › avoir un rôle moteur dans les formations de niveau Licence, Master et Doctorat,
- › attirer des chercheurs et des enseignants-chercheurs de renommée internationale et construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau.

› Domaine « Energie, Matériaux, Système Terre, Espace »

Laboratoires : CEMHTI (UPR), GREMI (UMR), ICARE (UPR), ICMN (UMR), PRISME (UR), LPC2E (UMR), LaMé (UR), ISTO (UMR), Station de Radioastronomie de Nancay (USR)

2 Labex lauréats de site (VOLTAIRE, CAPRYSSSES)

2 Labex lauréats en réseau (ESEP et STORE-EX)

1 Equipex lauréat de site (PLANEX)

3 Equipex lauréat en réseau (REFIMEVE, NANOIMAGESX, « Paris en Résonance »)

› Domaine « Sciences Biologiques et Chimie du vivant »

Laboratoires : ICOA (UMR), CBM (UPR), INEM (UMR), LBLGC (UR), CIAMS (UR)

2 Labex lauréats en réseau (IRON et SYNORG)

1 Equipex lauréat en réseau (NANOIMAGESX)

› Domaine « Humanités, Cultures, Sociétés »

Laboratoires : LLL (UMR), CRJ Pothier (UR), CEDETE (UR), POLEN (UR), REMELICE (UR), IRAMAT (UMR), ERCAE (UR), VALLOREM (UR)

1 Equipex non lauréat, mais financé au vue de son classement
(classé dans les 40 premiers parmi 270 candidats : ORTOLANG)

› DiLL (un projet Disrupt'Campus)

DiLL (Digital Learning Lab) est une formation couplée à un concours porté par les étudiants pour répondre à une problématique de transformation numérique des entreprises du territoire. La formation (hybride et à destination d'étudiants de différentes filières) porte sur cinq thèmes autour des enjeux du numérique, des outils numériques, la gestion de projet et l'entrepreneuriat. Des équipes projets composées d'étudiants de toutes disciplines et de dirigeants et salariés d'entreprises porteuses d'une problématique que le numérique pourrait résoudre, encadrées par un binôme enseignant/professionnel du numérique, travaillent durant cinq mois sur un projet concret. Les équipes réparties dans quatre catégories de projets balayant de façon large les problématiques de transformation numérique (e-commerce / objets connectés / impact organisationnel et RH de la transformation numérique/ créativité numérique) sont challengées dans un concours qui récompense une équipe par catégorie. Le projet DiLL est porté par l'INSA Centre Val de Loire, les universités d'Orléans et de Tours.

L'Université d'Orléans participe aussi à l'**IDEFI AVOSTTI** du réseau Polytech, et l'**IDEFI REMIS** (Initiative d'Excellence en Formations innovantes du réseau des Écoles de Management et d'Ingénierie de la Santé).

› MINERVE

MINERVE, projet financé par France 2030, est porté par l'Université d'Orléans, compte 6 autres partenaires (l'université de Tours, le BGRM, l'INRAe, le CNRS, le CHRO, et l'INSA), et vise, une transformation profonde de la pédagogie et des parcours diplômants au sein de l'Université d'Orléans, en association avec ses partenaires.

> une approche innovante pour amener l'étudiant à construire son parcours, de la licence au doctorat, en fonction de son projet personnel, de son profil et de son rythme d'apprentissage.

> une transformation des pôles scientifiques de l'Université d'Orléans et la création d'un laboratoire de recherche dans le domaine de la santé et du mouvement du corps humain.

› ASDESR

Parmi les lauréats de l'appel à projets ASDESR France 30, le projet Ambition Centre-Val de Loire associe les universités de Tours et d'Orléans, l'INSA CVL et le CNRS autour de deux volets d'importance stratégique pour les acteurs régionaux.

- Le renforcement de la Cellule Mutualisée « Europe- Recherche » (CMER). (lien vers <https://cellule-europe-recherche-centre.fr/>)

- Le développement de la formation tout au long de la vie, notamment les formations courtes d'excellence par les chercheurs et enseignants-chercheurs à destination des salariés des entreprises afin notamment de les accompagner dans leur montée en compétences et valoriser l'expertise du personnel et des équipements des établissements partenaires du projet.

Retrouvez tous les projets liés à l'université d'Orléans dans le cadre des « Investissements d'Avenir » sur :

<http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/recherche/grands-projets-structurants>

L'équipe présidentielle



Éric Blond
Président

Présidente et Vice-Présidents des Conseils Centraux



Caroline Andreazza
Vice-Présidente du Conseil
d'Administration



Romain ABRAHAM
Président
du Conseil Académique



Sébastien Ringuédé
Vice-Président de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire



Camélia TURCU
Vice-Président de la
Commission de la Recherche

Découvrez l'équipe complète des vice-présidents et chargés de mission
sur la page de la gouvernance :

www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/organisation/gouvernance/equipe-presidentielle

Fonctionnement des instances de l'Université :

www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/conseils-commissions

Vos contacts :

Cabinet du Président
Tél : 02 38 49 47 48

secretariat.cabinet@univ-orleans.fr

Gouvernance

Le Président de l'Université est élu pour une durée de quatre ans par les membres
du Conseil d'Administration, son mandat est renouvelable 1 fois.

Le Président assure la direction de l'Université. À ce titre :

- › Il préside le Conseil d'Administration, prépare et exécute ses délibérations ;
- › Il prépare et met en œuvre le contrat pluriannuel d'établissement ;
- › Il représente l'université à l'égard des tiers ainsi qu'en justice, conclut les accords et les conventions ;
- › Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'université ;
- › Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'université ;
- › Il désigne les différents jurys d'examens ;
- › Il est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'enceinte de son établissement et assure le suivi des recommandations du comité d'hygiène, de sécurité ;
- › Il exerce, au nom de l'université, les compétences de gestion et d'administration qui ne sont pas attribuées à une autre autorité par la loi ou le règlement.

Le Président est assisté :

- › de vice-présidents élus sur sa proposition, ainsi que de vice-présidents délégués et chargés de missions qu'il nomme ;
- › d'un bureau élu sur sa proposition, dont la composition est fixée par les statuts de l'établissement ;
- › d'un conseil des directeurs de composantes, qu'il préside, et qui participe à la préparation et à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et du Conseil Académique ;
- › d'une Directrice Générale des Services qui pilote la mise en œuvre des actions de gestion et administratives.



Direction Générale des Services

La Directrice Générale des Services assure la direction, l'organisation et le fonctionnement des services administratifs et techniques de l'établissement. Elle contribue à l'élaboration des politiques d'établissement, elle assure la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des indicateurs de performance en particulier dans les domaines de la gestion financière, du patrimoine, des ressources humaines et des systèmes d'information.



Manuelle Ruilier
Directrice Générale
des Services

Organisation structurelle des services

Les organigrammes sont mis à jour dans la rubrique « Organisation et pilotage » de l'intranet.



Coordonnées des services

Agence comptable	AC	agence.comptable@univ-orleans.fr
Assistante Sociale		drh.assistante.sociale@univ-orleans.fr
Citoyenneté et Vie étudiante		pve.citoyennete@univ-orleans.fr
Communication	Com	communication@univ-orleans.fr
Direction des Affaires Financières	DAF	direction.daf@univ-orleans.fr
Direction des Études et de la Formation Initiale	DEFI	direction.defi@univ-orleans.fr
Direction Générale des Services	DGS	dgs@univ-orleans.fr
Directrice Générale des Services Adjointe		dgsa.pilotage@univ-orleans.fr
Direction de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle	DOIP	direction.doip@univ-orleans.fr
Direction du Patrimoine	DP	direction.dp@univ-orleans.fr
Direction du Pilotage, Prospective, et Amélioration continue	DPPA	direction.sppa@univ-orleans.fr
Direction des Ressources Humaines	DRH	drh@univ-orleans.fr
Direction des Relations Internationales	DRI	direction.dri@univ-orleans.fr
Appui aux Projets, à la Recherche et à l'Innovation	APRI	direction.drp@univ-orleans.fr
Direction des Systèmes d'Informations	DSI	direction.dsi@univ-orleans.fr
Direction des Études et de la Vie Étudiante	DEVE	direction.dve@univ-orleans.fr
Investissements d'Avenir	IA	ia@univ-orleans.fr
Institut de Français	IDF	idf@univ-orleans.fr
LL-UO		learninglab-uo@univ-orleans.fr
Maison pour la Science	MPLS CVL	cvl@maisons-pour-la-science.org
Observatoire Vie Étudiante	OVE	ove@univ-orleans.fr
Passerelle handicap		passerelle.handicap@univ-orleans.fr
Personnels en situation de handicap		correspondant-handicap@univ-orleans.fr
Service Facturier	S Fact	service.facturier@univ-orleans.fr
Service des Affaires Juridiques	SAJ	saj@univ-orleans.fr
Scolarité centrale	SCOL	defi.scol@univ-orleans.fr
Service Commun de la Documentation	SCD	directeur.scd@univ-orleans.fr
Service culturel		centre.culturel@univ-orleans.fr
Service Formation continue	SEFCO	direction.sefco@univ-orleans.fr
Service recrutement et Formation		drh.formation@univ-orleans.fr
Service Logistique		service.logistique@univ-orleans.fr
Service de médecine de prévention du travail / Médecine de prévention	SMP	secretariat.smp@univ-orleans.fr
Service du Personnel Enseignants, Enseignants-Chercheurs	SPEEC	drh.spec-ec@univ-orleans.fr
Service Hygiène et sécurité	SHS	direction.shs@univ-orleans.fr
Service Immobilier Technique	SIT	service.immobilier.technique@univ-orleans.fr
Service Mutualisé des Retraites	SMR	drh.smr@univ-orleans.fr
Service Pilotage et d'Accompagnement des Formations	SPAF	defi.spaf@univ-orleans.fr
Service des Personnels BIATSS	SPB	drh.spb@univ-orleans.fr
Service prestations sociales et handicap		drh.action.sociale@univ-orleans.fr
Service Recrutement et parcours professionnels		drh.recrutement@univ-orleans.fr
Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé	SUMPPS	sumpps@univ-orleans.fr
Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression	SUAPSE	suapse@univ-orleans.fr
Université du Temps Libre	UTL	directeur.utlo@univ-orleans.fr

Nos sites sur les campus

Coordonnées, comment s'y rendre ?

► Vous trouverez les plan des campus à la fin du livret.

Accès

En voiture

(grands axes : nationale 20 et A71 et A10)
Depuis Paris : Prenez la direction Bordeaux (A10), puis Bourges (A71), et sortez à Orléans-sud (sortie numéro 2) en direction d'Olivet et d'Orléans la Source.
• Après le péage, allez tout droit, direction Orléans la Source. Vous traverserez une ZAC et deux feux tricolores.
• Au troisième feu vous arrivez sur le campus, à la hauteur de l'IUT [B3]

Par le train

Arrêt : Gare d'Orléans ou Les Aubrais.

Par le tram (depuis la gare)

Fréquence du service de liaison vers La Source : 1 tram toutes les 6 ou 20 minutes dans la journée, à partir du 5h du matin, jusqu'à 0h30. Compter approximativement de 30 à 35 minutes de trajet jusqu'à l'université.

3 arrêts sur le campus : Université-Château [D3], Université-Parc Floral [G3] et Université-Indien [H8].

Voir plan du campus.

Pour en savoir plus :

www.tao-mobilites.fr
www.sncf.fr

Campus d'Orléans



UFR Droit, Économie, Gestion (DEG)

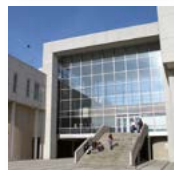
rue de Blois - BP 26739 - 45067 ORLEANS cedex 2

Tél : 02 38 41 70 31 - Fax : 02 38 41 73 60

Directeur : Pierre ALLORANT

direction.deg@univ-orleans.fr

Secrétariat - Tél : 02 38 41 70 20



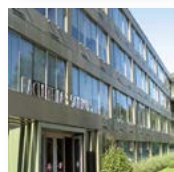
UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH)

10 rue de Tours - BP 46527 - 45065 ORLEANS cedex 2

Directeur : Rachid NEDJAI

direction.llsh@univ-orleans.fr

Assistante de Direction - Tél : 02 38 41 71 06



UFR Sciences et Techniques (ST)

1 rue de Chartres - BP 6759 - 45067 ORLEANS cedex 2

Tél : 02 38 41 71 71

Directeur : Stéphane PALLU

Secrétariat : direction.st@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 41 71 69



Polytech Orléans

Site Vinci : 8 rue Léonard de Vinci - 45072 ORLEANS cedex 2

Site Galilée : 12 rue de Blois - 45067 ORLEANS cedex 2

Tél : 02 38 41 70 50

Directeur : Régine WEBER-ROZENBAUM

direction.polytech@univ-orleans.fr

Assistante de Direction - Tél : 02 38 49 49 64



Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)

Campus Géosciences

1A rue de la Ferrollerie - 45071 ORLEANS cedex 2

Tél : 02 38 49 49 45

Directeur : Manuel MOREIRA

direction.osuc@univ-orleans.fr

Secrétariat - Tél : 02 38 49 49 45



IUT d'Orléans

16 rue d'Issoudun - 45067 ORLEANS cedex 2

Tél : 02 38 49 44 00

Directeur : Sébastien LIMET

direction.iut45@univ-orleans.fr



Département formation médicale

Directeur : Éric DUVERGER

direction.medecine@univ-orleans.fr



INSPÉ Centre Val de Loire

Siège académique, Orléans

72 rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 ORLEANS cedex 1

Tél : 02 38 49 26 00

Direction : Nathalie MAGNERON

direction.inspe@univ-orleans.fr

Secrétariat - Tél : 02 38 49 26 64

Accès

En voiture : Depuis le centre ville, emprunter les quais en direction de l'Est, direction Fontainebleau, Montargis.

L'entrée se trouve à 300 m à gauche, après le Pont Thinat. Parking : 49 Quai du Roi

Bus : Ligne n°2, direction Saint Jean de Braye, arrêt « École Normale »



Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUK-CVL)

Faculté des Sciences - Bâtiment Michel Royer

Rue de Chartres - 45100 Orléans

Tél : 02 38 41 76 83

Directrice : Annabelle COUILLANDRE

direction.eukcvl@univ-orleans.fr

Administration - Tél : 02 38 41 76 88

Et sur les campus de la région Centre

Centres Universitaires de l'Indre



Centre d'Études Supérieures (CES) de Châteauroux

Antenne des UFR LLSH et DEG

90 avenue François Mitterrand - BP 387 - 36000 CHÂTEAUROUX

Tél : 02 54 08 52 90

Directrice : Armelle TREPPOZ

armelle.treppoz@univ-orleans.fr

Secrétariat : T. 02 54 08 52 90



IUT de l'Indre - site de Châteauroux

2 avenue François Mitterrand - 36000 CHÂTEAUROUX

Tél : 02 54 08 25 50

Directrice : Virginie UGER RODRIGUEZ

direction.iut.chateauroux@univ-orleans.fr

Secrétariat - Tél : 02 54 08 25 51

Accès

En voiture : En venant de Paris ou Orléans par l'autoroute A20, prendre la sortie 12 ou 13.

En venant de Limoges par l'autoroute A20, prendre sortie 14.

En train : Ligne Paris/Châteauroux/Limoges/Toulouse. Depuis la gare de Châteauroux : Prendre le réseau de bus gratuit (www.bus-horizon.com) – Place Voltaire, à proximité de la Gare SNCF.

Bus : Ligne n°1 (Voltaire/IUT/Balsan Université)



IUT de l'Indre - site d'Issoudun

Formapole - 5 rue Georges Brassens - 36100 ISSOUDUN

Tél : 02 54 03 59 03

Directrice : Virginie UGER RODRIGUEZ

direction.iut.chateauroux@univ-orleans.fr

Secrétariat - Tél : 02 54 08 25 51

Accès

En voiture : En venant de Paris ou Orléans par autoroute A10 puis sortir à Vierzon. Prendre autoroute A20 direction Limoges sortie Vatan direction Issoudun.

En venant de Limoges par autoroute A20 sortie Vatan direction Issoudun.

En train : Ligne Paris/Châteauroux/Limoges/Toulouse.

Depuis la gare d'Issoudun : l'IUT est à 10 mn à pied.



INSPÉ - Centre de formation de Châteauroux

102 avenue de Tours - 36000 CHÂTEAUROUX

Tél : 02 54 08 21 21

Responsable du centre : David CATEL

responsable.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr

Secrétariat - Tél : 02 54 08 21 23

Accès

En voiture : Prendre la Direction « Tours ». L'entrée de l'INSPÉ se trouve en haut de l'avenue de Tours à la sortie de Châteauroux, à droite avant le premier feu.

Bus : lignes n°5 ou n°7, arrêt « Ecole Normale ».

Centres Universitaires de Bourges



Antenne universitaire de l'UFR Sciences et Techniques de Bourges

Site de l'IUT de Bourges

63 avenue de Lattre de Tassigny - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 27 27 34

Responsable du centre : Nadia PELLERIN

responsable-bourges.st@univ-orleans.fr

Accès

En voiture : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction de Montargis (suivre le fléchage Domaine universitaire de Turly).

En train : Arrêt gare de Bourges puis prendre la ligne 5 de bus (direction BOURGES – SABLONNIERES - arrêt BOURGES – J.P SARTRE) ou 30 mn à pied.



Antenne universitaire de l'UFR Droit, Économie, Gestion de Bourges

Technopôle Lahitolle - Salle d'armes

11 rue Michel Marest - 18000 BOURGES

Tél : 02 48 27 27 59

Directrice : Rama Chekkar

Accès

En voiture : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction centre-ville (suivre le fléchage INSA/Technopole Lahitolle)

En train : Gare de Bourges puis ligne de bus arrêt Technopôle ou arrêt Lahitolle (www.agglobus.com) ou 30 mn à pied.



IUT de Bourges

63 avenue de Lattre de Tassigny - 18020 BOURGES cedex
Tél : 02 48 23 80 70
Directeur : Pierre VIEYRES
direction.iut.bourges@univ-orleans.fr
Secrétariat
secretariat.direction.iut18@univ-orleans.fr

Accès

En voiture : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction de Montargis (suivre le fléchage Domaine universitaire de Turly).

En train : Gare de Bourges puis prendre la ligne 5 de bus (direction BOURGES – SABLONNIERES ; arrêt Turly) ou 20 mn à pied.



INSPÉ - Centre de formation de Bourges

rue Emile Hilaire - 18000 BOURGES
Tél : 02 48 20 40 45
Responsable du centre : Pascale BÈGUE
responsable.bourges.inspe@univ-orleans.fr
Secrétariat - Tél : 02 48 23 19 37

Accès

En voiture : Par l'autoroute A71, prendre la rocade direction Hôpital Jacques Cœur. Tout droit jusqu'aux feux du Carrefour de Pignoux (intersection Bd E. Renan et Av. Pierre Bérégovoy). De toute autre voie : suivre le fléchage ENSI. L'INSPÉ est situé Rue Amagat, petite rue perpendiculaire au Boulevard Lahitolle.

Par bus : Lignes n°4, 7, 14 et 18, arrêt « Pignoux ».

Centres Universitaires de Chartres



Eure-et-Loir Campus

21 rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES
Tél. accueil général : 02 37 30 90 67
eureetloircampus@eurelien.fr
sciences.chartres@univ-orleans.fr
Tél : 02 37 30 90 67

Accès

En bus : Ligne 1, arrêt « Comtesses ».

Polytech Orléans

Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 30 58 41
Directeur de spécialité : Gilles HIVET
secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr
Assistante de Direction - Tél : 02 37 30 58 40

INSPÉ - Centre de formation de Chartres

Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 60 24
Responsable du centre : Bruno HAUTIN
responsable.chartres.inspe@univ-orleans.fr
Secrétariat - Tél : 02 37 91 60 16



IUT de Chartres

1 place Roger Joly - 28000 CHARTRES
Directeur : Edgard SEKKO
direction.iut.chartres@univ-orleans.fr
Tél : 02 37 91 83 06
Secrétariat - Tél : 02 37 91 83 06
secretariat-direction.iut.chartres@univ-orleans.fr

Accès

En voiture : En venant d'Orléans, au rond point, continuer tout droit avenue d'Orléans, direction Chartres-Centre. Prendre à gauche rue des Marais puis à droite.

En venant de Paris, au rond point continuer tout droit, route de Paris, direction Chartres-Centre ; 2^{ème} rond-point de la Paix, à droite, 3^{ème} rond point toujours tout droit. Prendre à droite sur Roger Joly, continuer sur 304 m, à gauche, place Roger Joly sur 64 m.

En bus : En venant de la gare, prendre la ligne 4, 5, 6, 8, arrêt « La Courtille ».
Infos sur www.filibus.fr

Piétons : De la gare, remonter vers la place des Epars et le théâtre, toujours tout droit et aller jusqu'au boulevard de la Courtille, passer sur le pont et descendre la rue Pierre Mendès-France. L'IUT se trouve sur votre gauche.

Autres Centres Universitaires



INSPÉ - Centre de formation de Tours-Fondettes

« Bel Air » La Guignière - 37230 FONDETTES CEDEX
Tél : 02 47 42 71 00
Responsable du centre : Sabine MAISONNIER
responsable.tours.inspe@univ-orleans.fr
Secrétariat - Tél : 02 47 42 81 02

Accès

En voiture : Sur l'A10, dans le sens Paris Bordeaux, prendre la sortie N20.

Direction Sainte Radegonde, puis direction Langeais-Saumur (N152).

Sur l'A10, dans le sens Bordeaux - Paris, prendre la sortie n°24, direction la Thibaudière Chinon - Joué les Tours.

Traverser la Loire. Suivre la direction Langeais - Saumur - INSPÉ. Au rond-point, prendre la deuxième à droite et de nouveau à droite sur la N152.

Bus : Ligne n°50, liaison Tours - Fondettes. Départ Gare Vinci à Tours, arrêts « la Guignière ».
Ligne n°11, départ place Jean Jaurès, arrêt « Pont de la Motte ».



INSPÉ - Centre de formation de Blois

9 avenue Paul Reneaulme 41000 BLOIS
Tél : 02 54 56 78 78
Responsable du centre : Stéphanie MICHELIZZA
responsable.blois.inspe@univ-orleans.fr
Secrétariat - Tél : 02 54 56 78 55

Accès

En voiture : Prendre l'autoroute A10, sortie direction « Halle aux Grains » – « Palais des Congrès », puis, direction « Centre Administratif ».

Bus : Lignes n°1 ou n°2, arrêt « Centre Administratif ».
Ligne n°3, arrêt Jean Jaurès.

Suivre l'actualité de l'université

Intranet

Pour se connecter à l'intranet :

⌚ Aller sur la page d'accueil du site internet, rubrique « [intranet](#) » (bas de page), puis identifiez vous en entrant votre prénom, votre nom et votre mot de passe.
(Voir en page 46 « votre compte numérique »)

Vous arrivez directement sur la page d'accueil : vous y trouverez toutes les informations pratiques, les documents institutionnels de l'établissement.

intranet.univ-orleans.fr



Com'Nous, lettre d'informations

Elle vous propose des informations pratiques, des actualités, des ressources et des compétences à disposition, des nouveautés... de notre Université.
Diffusée par courriel à tous les personnels de l'Universités.

Une question ? Une difficulté ?

La volonté de contribuer ?

communication.interne@univ-orleans.fr

Les informations par courriel

Vous recevrez régulièrement, de la part de la Présidence, des « [toutes.et.tous.universite](#) », par courriel, qui vous renseignent sur les informations institutionnelles et des décisions des conseils. Par souci de gestion écologique, n'imprimez pas systématiquement.

Les réseaux sociaux

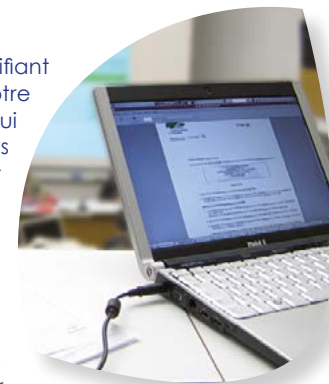


Vos services numériques

Votre compte numérique MyUO

Un compte numérique personnel avec un identifiant de type « prenom.nom » vous est attribué lors de votre arrivée à l'Université. C'est ce compte numérique qui vous donne accès à l'ensemble des services et outils numériques, après activation et création d'un mot de passe : accès à l'environnement numérique de travail, intranet, messagerie électronique, plateforme de cours en ligne, espace collaboratif, wifi pour accéder en mode nomade à internet dans la majorité des bâtiments, etc.)

Pour en bénéficier, vous devez activer votre compte. Pour cela, rendez-vous sur la page ent.univ-orleans.fr. L'activation de votre compte peut se faire depuis l'endroit de votre choix à partir de n'importe quel ordinateur connecté à Internet.



Données manquantes ou erronées, problème d'activation ?

Si les informations de votre compte sont inexactes, contactez votre service du personnel, afin de les faire modifier.

Pour tout renseignement :

SPB : drh.spb@univ-orleans.fr

SPE-EC : drh.spe-ec@univ-orleans.fr

Votre carte professionnelle multiservices

Avec le concours du Crous et de la région Centre-Val de Loire, les Universités d'Orléans et de Tours équiperont gratuitement l'ensemble de leurs étudiants et personnels d'une carte multiservice : la carte professionnelle.

Dotée d'un porte-monnaie virtuel IZLY, géré par le Crous et d'une puce sans-contact, votre carte professionnelle vous identifie et vous permet de bénéficier des services suivants :

- paiement des repas dans les restaurants universitaires (y compris l'Agora sur le campus d'Orléans),
- emprunt d'ouvrages, paiement des photocopies, des impressions et scans de documents dans les bibliothèques universitaires,

- › accès à certains locaux et parkings sécurisés,
 - › Activation des imprimantes situées au sein des services administratifs
 - › paiement dans les distributeurs automatiques de boissons ou friandises.
- Le porte-monnaie virtuel se recharge via le site web : mon-espace.izly.fr ou son application mobile.
- Cette carte gratuite est destinée à l'ensemble des personnels et étudiants de l'Université. Pour en bénéficier, contactez votre service du personnel lors de votre arrivée à l'université :
- SPB : drh.spb@univ-orleans.fr
 SPE-EC : drh.spe-ec@univ-orleans.fr

En savoir plus sur ce service ?

Retrouvez l'ensemble des informations concernant la carte multiservices sur l'intranet.

Votre messagerie électronique

L'université met à votre disposition une adresse du type « prenom.nom@univ-orleans.fr » et vous permet d'accéder à vos courriels depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Le service de messagerie électronique de l'Université [PARTAGE \(https://partage.univ-orleans.fr\)](https://partage.univ-orleans.fr) vous permet de bénéficier d'un large éventail de fonctionnalités :

- › webmail : envoi et redirection de messages authentifiés et sécurisés, antispam, antivirus,
- › gérer votre agenda, le partager avec vos collègues,
- › accéder à un carnet d'adresses,
- › répondre,
- › alias personnel ou fonctionnel,
- › planifier des réunions.

En tant que personnel de l'Université d'Orléans, vous bénéficiez automatiquement de ce service en ayant préalablement activé votre compte numérique. Vous pouvez y accéder également depuis l'ENT.

Plus d'info et besoin d'aide ?

Une question concernant l'utilisation de la messagerie électronique ? Si vous travaillez en composante ou laboratoire, contactez votre correspondant informatique de proximité. Sinon, vous pouvez envoyer un courriel à aide.partage@univ-orleans.fr

L'Environnement Numérique de Travail

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est le portail personnalisé qui regroupe l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition. En tant que personnel de l'Université d'Orléans, vous bénéficiez automatiquement de ce service en ayant préalablement activé votre compte numérique : ent.univ-orleans.fr

Un accès à l'ENT est aussi possible depuis le [site web de l'Université](#). Vous y retrouverez vos principaux services :

- › visualiser votre emploi du temps
- › accéder à votre dossier administratif,
- › accéder à vos cours en ligne sur CELENE
- › envoyer des fichiers volumineux,
- › consulter les 50 dernières dépêches de l'AEF...

Besoin d'aide ?

Envoyez un mail à aide.ent@univ-orleans.fr pour exposer vos difficultés.

La gestion de vos congés

Les congés sont gérés en ligne grâce au logiciel Orhis. Vous pouvez déposer, visualiser ou annuler un congé, voir votre solde et consulter votre planning annuel. Votre supérieur hiérarchique pourra les valider en ligne par ce même biais. Accéder à Orhis : univ-orleans.ohris.info

Intranet

L'Université d'Orléans vous offre l'accès à un intranet ergonomique, facile à prendre en main et personnalisé selon vos besoins. Outil de communication interne facilitant la circulation de l'information, vous pourrez vous y connecter via le lien : intranet.univ-orleans.fr



Votre plateforme de cours en ligne CELENE

CELENE est la plateforme de cours en ligne de l'Université, basée sur Moodle. Personnels enseignants, complétez vos cours en présentiel en y déposant vos ressources à destination de vos étudiants. Gardez le contact avec eux grâce aux forums et sondages, rendez-les acteurs de leurs apprentissages avec les wikis et forums notamment. Vous pourrez y proposer des quizz permettant de tester leurs connaissances avant évaluation. CELENE intègre aussi un module anti-plagiat pour vérifier les sources des devoirs que les étudiants déposeront.

Vous débutez sur CELENE ?

N'hésitez pas à consulter le cours suivant : [Débuter sur CELENE](#)

Dans la partie « [Appui à la pédagogie](#) », retrouvez des cours pour développer vos compétences d'enseignant, approfondir vos connaissances sur CELENE, construire votre enseignement en présentiel ou à distance, évaluer... La liste complète des cours est disponible sur le site du Learning Lab.

Personnels administratifs et techniques, vous trouverez dans la catégorie « [Personnels - outils et services numériques](#) » un cours de présentation de CELENE pour vous familiariser avec la plateforme.

Des formations sur l'utilisation de la plateforme sont offertes, dans le plan de formation de l'Université, tout au long de l'année. Chaque année le « MoodleMoot », conférence annuelle des utilisateurs francophones de la plateforme Moodle (que nous avons baptisée CELENE dans les universités d'Orléans, de Tours et à l'INSA CVL) vous permettra d'assister si vous le désirez à des conférences, des ateliers de pratiques et d'échange avec des collègues des autres établissements.

Une question concernant la plateforme pédagogique ?

Contactez le [Référént Pédagogie et Numérique de votre composante ou votre correspondant CELENE](#) ou l'équipe CELENE du Learning Lab par messagerie électronique : aide.celene@univ-orleans.fr

L'université propose également la plateforme **EXAMS**, basée sur Moodle, pour les examens terminaux en ligne à distance. Pour plus d'informations, posez vos questions par messagerie à aide.celene@univ-orleans.fr



Votre plateforme collaborative Office 365 / TEAMS

L'Université vous donne accès à l'environnement Office 365 qui offre la possibilité de travailler en équipe, à distance. Vous pouvez ainsi :

- › créer des équipes de travail collaboratif, en équipe pédagogique ou de recherche
- › partager des documents avec édition simultanée en ligne,
- › réaliser des réunions en direct en audio et en visioconférence,
- › inviter des personnels « extérieurs » à l'université,
- › partager un tableau blanc pour la prise de notes.
- › partager des informations en temps réel par messages instantanés.
- › enseigner de manière interactive et synchrone à vos étudiants, y compris en grand groupes, et échanger de vive voix avec eux.

Pour vous familiariser avec la plateforme, des tutoriels sont à votre disposition dans les cours :

[Utiliser la plateforme collaborative TEAMS](#) et [Enseigner avec TEAMS](#)

Votre poste téléphonique

L'Université d'Orléans offre un service de téléphonie sur IP (réseau informatique). Cette solution présente plusieurs avantages pour vous :

- › les services proposés sont très nombreux : appel par le nom, présentation du numéro, fonctions de renvoi et de transfert évoluées, signalisation des appels reçus en absence, boîtes vocales pour tous les usagers, messagerie unifiée, groupements d'appels, etc.
- › Le système comprend un service de messagerie vocale : vous pouvez lire vos messages vocaux à partir de votre messagerie électronique et/ou à partir de votre téléphone.

Retrouvez sur l'intranet, toutes les informations concernant l'utilisation de votre téléphone et de la messagerie vocale (fonctionnalités, notices, foire aux questions) :

intranet.univ-orleans.fr/fr/numerique/mes-services-numeriques/telephonie

Une question concernant le service de téléphonie ?

Contactez par messagerie électronique : aide.telephone@listes.univ-orleans.fr



Autres outils et services à disposition

La rubrique **Numérique** de l'intranet vous permettra d'explorer à votre rythme l'ensemble de l'offre que l'Université vous propose. Il existe certainement une réponse à votre question dans la rubrique *Mes services numériques*.

Besoin d'aide ? Des services au plus près pour vous accompagner !

Si vous êtes affecté dans une composante ou un laboratoire, vous disposez de l'assistance d'un service informatique de proximité. Votre *correspondant informatique* vous accompagne lors de l'installation et de la configuration de votre poste de travail, il vous apporte conseils et assistance pour toute question liée à l'informatique dans votre usage professionnel : matériel, logiciels, connexion au réseau... Si vous êtes affecté aux services centraux de l'Université, votre contact est l'équipe bureautique de la **Direction des Systèmes d'information (DSI)** : aide.bureautique@univ-orleans.fr

Le **Learning Lab-UO**, accompagne à la transformation des pratiques pédagogiques au bénéfice de tous, via trois axes : l'appui à la pédagogie, la production multimédia et l'aide aux usagers. L'équipe s'appuie sur des réseaux au plus près de chacune et chacun en composantes via le réseau des Référents Pédagogie et Numérique (RPN), des correspondants CELENE et le réseau des audiovisuellistes. Retrouver *l'accompagnement proposé et les réseaux du Learning Lab* sur le site internet du service.

Des alias mails pour vous aider :

intranet.univ-orleans.fr/fr/numerique/besoin-daide

Votre accompagnement

Direction des Ressources Humaines

La Direction des ressources humaines (DRH) de l'Université d'Orléans est rattachée à la Direction générale des services adjoint en charge des ressources.

La DRH est un maillon indispensable de l'établissement, au service des personnels pour la gestion administrative et la paie du personnel, la gestion des aspects humains et sociaux dans les relations de travail, la création d'un environnement de travail propice, et la gestion des compétences et des parcours professionnels.

À compter de septembre 2025, l'organisation de la DRH évolue. Elle sera structurée autour de 3 services RH articulés en 5 pôles opérationnels et 11 unités spécialisées. Cette évolution organisationnelle vise à :

- Clarifier les rôles et périmètres de chaque entité RH,
- Améliorer la lisibilité pour les agents et les encadrants,
- Renforcer l'efficacité du service rendu dans une logique de qualité, de proximité et d'expertise,
- Répondre aux exigences de pilotage, de masse salariale, de compétences et de qualité de vie au travail.

Contact : drh@univ-orleans.fr

Service gestion des carrières et des rémunérations

Le Service gestion des carrières et des rémunérations, rattaché à la directrice adjointe des ressources humaines, pilote l'ensemble des démarches administratives et financières liées au parcours professionnel des agents de l'université. Il intervient de manière continue de l'entrée à la sortie de l'établissement, des personnels : enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS, contractuels, vacataires, doctorants, chercheurs.

Pôle des personnels enseignants et enseignants-chercheurs

Le pôle des personnels enseignants et enseignants-chercheurs est structuré en trois unités spécialisées, pour garantir un accompagnement individualisé et une expertise adaptée :

- Unité des contractuels et vacataires : lecteurs, maîtres de langue, ATER, enseignants contractuels, vacataires d'enseignement, enseignants-chercheurs associés, enseignants-chercheurs contractuels.
- Unité des titulaires : enseignants-chercheurs, enseignants du 1er et 2nd degrés affectés à l'université ainsi que les chaires de professeurs juniors.
- Unité hospitalo-universitaire (en cours de création) : MCU PH, PU PH, CCA-AHU, PHU, PAST en appui à la gestion des personnels exerçant en milieu hospitalier.

Contact : drh.spe-ec@univ-orleans.fr

Pôle des personnels BIATSS, doctorants et chercheurs

Le Pôle des personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé, des doctorants et des chercheurs s'appuie sur deux unités :

- › Unité des titulaires : personnels BIATSS relevant de la fonction publique d'État, toutes filières (AENES, ITRF, bibliothèque, infirmier, social, santé).
- › Unité des contractuels : personnels contractuels administratifs, techniques, de recherche et de soutien à la recherche (y compris doctorants et chercheurs, contrats étudiants, vacataires administratifs).

Contact : drh.spb@univ-orleans.fr

Service SI RH, paie et masse salariale

Ce service pilote le système d'information RH contrôle et fiabilise la paie, pilote le déversement de la paie dans les systèmes financiers, et administre et coordonne fonctionnellement les systèmes d'information RH (SIHAM, ORIS...)

Ce service est organisé en 2 unités :

- › Unité de suivi de la masse salariale
- › Unité de coordination des rémunérations

Contacts :

drh.massesalariale@univ-orleans.fr

drh.paie@univ-orleans.fr

Service emplois, compétences, qualité de vie et conditions de travail

Ce service coordonne la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les processus de recrutement et de concours, la formation, la mobilité professionnelle et les actions liées à la qualité de vie et des conditions de travail.

Ce service est organisé en 2 pôles :

Pôle emplois, recrutement et mobilités

Il se divise en 3 unités

Unité suivi des emplois, des organisations et GPEEC

Elle assure la gestion des demandes d'emploi, le suivi des effectifs et accompagne les directions dans leurs projet d'organisation dans une démarche partagée et prospective.

Contact : drh.gpe@univ-orleans.fr

Unité recrutements, concours et formation

- › Pilotage des recrutements BIATSS, alternants et contrats de recherche

Contacts : drh.recrutement@univ-orleans.fr

drh.recrutement.projet@univ-orleans.fr

- › Organisation des concours BIATSS
- › Préparation aux concours et examens professionnels

Contact : drh.concours@univ-orleans.fr

- › Mise en place du plan de formation de l'établissement
- › Gestion des actions de formation statutaire et continue
- › Conseil en matière de formation et gestion des demandes

Contact : drh.formation@univ-orleans.fr

Unité accompagnement mobilité et carrière

Cette unité accompagne les transitions professionnelles, les mobilités internes et les évolutions de carrière, en apportant un appui personnalisé aux agents et aux encadrants

Contact : drh.parcourspro@univ-orleans.fr

Pôle accompagnement de la vie des personnels

Ce pôle a pour mission d'accompagner les agents tout au long de leur parcours professionnel, tant sur le volet retraite que sur les aspects sociaux, médicaux et de maintien dans l'emploi, dans une approche collective et individualisée de qualité de vie au travail.

Service mutualisé des retraites (SMR)

Cette unité accompagne les agents titulaires de l'établissement (filiales AENES, ITRF, bibliothèque, infirmier, social, santé, enseignants 1^{er} et 2nd degrés, enseignants-chercheurs) dans toutes les étapes de préparation de leur départ à la retraite. Elle joue un rôle d'interface entre l'agent, les services RH et les caisses de retraite.

Contact : drh.smr@univ-orleans.fr

Unité sociale, maintien dans l'emploi et gestion des maladies

Cette unité regroupe l'accompagnement social, la politique handicap, la gestion des maladies longue durée et les situations individuelles sensibles ainsi que le suivi de la protection sociale complémentaire (PSC).

> Unité sociale

Assistante sociale :

L'assistante sociale peut recevoir les personnels et est à disposition des agents pour contribuer à prévenir les difficultés sociales de chacun tant sur le plan professionnel que personnel. Elle informe sur les droits et accompagne les démarches (budget, maladie, famille, logement...) tout en étant soumise au secret professionnel.

Aides exceptionnelles et prêt social :

Ces demandes sont instruites par l'assistante sociale de l'Université qui les présente anonymement devant la Commission d'Action Sociale d'Établissement (CASE).

Contact :

Sur rendez-vous, privilégier le mail : drh.assistance.sociale@univ-orleans.fr

Localisation : IRD – 5 rue du Carbone 45100 Orléans – au rez de chaussée – service de prévention et de santé au travail

Prestations sociales :

La correspondante action sociale gère les prestations sociales dont peuvent bénéficier tous les personnels de l'Université (titulaires ou contractuels de plus de six mois), en fonction de leur quotient familial ou de leur Indice nouveau majoré (INM). Elle les oriente vers les services, organismes ou institutions compétents et travaille en collaboration avec l'assistante sociale de l'établissement.

Il existe plusieurs types de prestations sociales :

- pour les personnels : la restauration au Crous ;
- pour les enfants des personnels : séjours linguistiques, centres aérés, colonies de vacances, classes de découverte, stages à caractère unique, séjours en maisons familiales, villages de vacances ou gîtes de France, allocation d'enseignement supérieur, les activités sportives ou culturelles ;
- pour les enfants handicapés des personnels : allocation pour l'enfant, séjours de vacances adaptés ;
- pour la famille (prestations externalisées) : les chèques-vacances, le chèque emploi service universel (CESU), l'aide à l'installation (AIP) pour les primoarrivants.



Contact : drh.action.sociale@univ-orleans.fr

> Maintien dans l'emploi et gestion des maladies

Situations de handicap :

Le pôle des ressources humaines s'engage dans une politique volontariste d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ou exposées à des limitations sur leur poste de travail.

Les personnels peuvent bénéficier de tous les accompagnements possibles (techniques et humains) et prétendre à des droits particuliers :

- aménagement du poste de travail (affectation particulière, aménagement horaire, achat de matériel, transports adaptés, prothèses auditives, assistance humaine...) ;
- temps partiel de droit ;
- possibilité de départ en retraite anticipé ;
- priorité pour les mutations ;
- bonification supplémentaire de 30% sur les chèques vacances. Tout aménagement de poste nécessite l'avis préalable du médecin de prévention.

Contact : correspondant-handicap@univ-orleans.fr

Localisation : IRD – 5 rue du Carbone 45100 Orléans – au rez de chaussée – service de prévention et de santé au travail

Infirmière de prévention : secretariat.smp@univ-orleans.fr

Gestion des maladies et accidents de services

Ce service a pour missions :

- Suivi des temps partiels thérapeutiques et congés pour maladie longue durée
- Accompagnement individuel et collectif des agents
- Gestion des modes de travail
- Actions collectives de prévention, de sensibilisation et de gestion des risques psychosociaux (RPS)
- Travail en lien avec le médecin de prévention, le référent handicap, le service social et cas échant Psychologue du travail
- Définition de solutions d'aménagements ou de repositionnement adaptées
- Suivi des agents fragilisés ou en situation de reconversion

Contact : drh.mas@univ-orleans.fr



Votre prise en charge administrative

La gestion de carrière : quelques règles

Règles communes

Les fonctionnaires de l'Enseignement supérieur sont régis par le statut général de la fonction publique d'État qui est constitué des lois suivantes :

- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Ce texte est commun aux trois fonctions publiques.
- la loi n° 84-16 du 11 juillet 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État.
- la loi n° 2016-483 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.
- la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Les fonctionnaires sont répartis en différents corps.

Pour chaque corps, il existe un statut particulier défini par un décret statutaire qui s'inscrit dans le cadre des dispositions communes au statut général de la fonction publique d'État. Les différents corps sont rattachés, selon le niveau hiérarchique et le niveau de diplôme exigé pour le recrutement externe, en trois catégories fonction publique A, B et C.

La plupart des corps sont divisés en grades.

Chaque grade comporte plusieurs échelons auxquels sont associés un indice brut et un indice nouveau majoré qui détermine la rémunération de l'agent (rémunération brute mensuelle = INM X valeur du point d'indice / 12).

Tout au long de sa vie professionnelle, le fonctionnaire va pouvoir progresser d'échelon en échelon, de grade en grade.
Il peut également changer de catégorie en passant d'un corps à un autre corps. Pour chaque cas, il devra remplir un certain nombre de conditions, variables d'un grade d'avancement à l'autre et selon le corps : ancienneté, examen professionnel...

Les Enseignants et enseignants-chercheurs

Le Conseil Académique et le cas échéant le Conseil d'Administration, réunis en formation restreinte, sont consultés pour les actes concernant la carrière des personnels enseignants-chercheurs (avancement, demande de délégations de recherche, reclassement...).

La Commission Formation et Vie Universitaire et la Commission Recherche, réunies en Conseil Académique restreint, sont compétentes pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs (article 116 III de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013). Les enseignants du second degré relèvent, comme les personnels BIATSS, des commissions administratives paritaires.

Votre prise en charge administrative et financière

Votre service de gestion administrative vous demande, par courrier, des pièces permettant de constituer votre dossier et de préparer votre installation. Un rendez-vous avec le service de gestion (SPB ou SPE-EC) est fixé avant votre arrivée.

Parmi les pièces demandées, figurent :

- › copie carte vitale,
- › copie livret de famille,
- › copie carte d'identité,
- › RIB.

Lors du rendez-vous avec votre gestionnaire, après vérification des pièces demandées, votre prise en charge administrative et financière peut alors être effectuée. Si vous êtes agent contractuel, vous signerez votre contrat.

Informations sur le télétravail

Seuls les personnels BIATSS titulaires et contractuels sont éligibles au télétravail, qu'ils soient à temps partiel ou à temps complet, et ce quel que soit la date d'arrivée dans l'établissement.

Le plafond maximum de jours de télétravail autorisé est de 2 jours par semaine ou un forfait de 60 jours par année universitaire. Ces deux dispositifs sont cumulables. Quelque que soit le dispositif choisi, la présence de travail sur site est au minimum de 3 jours par semaine.

Contact : drh.teletravail@univ-orleans.fr

Les personnels de l'université

L'Université d'Orléans emploie des personnels enseignants et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (BIATSS).

Les personnels BIATSS

Les personnels BIATSS concourent directement à l'accomplissement des missions de recherche, d'enseignement et de diffusion des savoirs ainsi qu'aux activités d'administration correspondantes. Ils peuvent être des agents publics titulaires (fonctionnaires) ou des agents contractuels de droit public ou de droit privé. Les filières ou types de population des BIATSS sont les suivantes :

- › Personnels de l'Administration de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENES),
- › Personnels ingénieurs et techniciens de recherche et formation (ITRF),
- › Personnels des bibliothèques (BIB),
- › Personnels des services médicaux et sociaux et personnels infirmiers.

Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

1 - Les titulaires

Dans la catégorie des enseignants-chercheurs et assimilés il faut distinguer : les Professeurs des Universités (PU), les Maîtres de Conférences (MCF), les Professeurs des Universités – Praticiens Hospitaliers (PU-PH), les Maîtres de Conférences – Praticiens Hospitaliers (MCU-PH).

Dans la catégorie des enseignants du second degré et des enseignants de type E.N.S.A.M (arts et métiers), on trouve les professeurs de l'École Normale Supérieure des Arts et Métiers (PRENSAM), les professeurs agrégés (PRAG), les professeurs certifiés (PRCE), les professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS), les professeurs de lycée professionnel (PLP). Depuis 2008, avec l'intégration de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, l'Université compte également des enseignants du 1er degré, les professeurs des écoles (PE).

2 – Les non titulaires

Parmi les non titulaires, on recense les enseignants contractuels, les enseignants-chercheurs contractuels, les chaires de professeurs juniors (CPJ), les enseignants associés à mi-temps (PAST et MAST), les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), les lecteurs (LECT) et les maîtres de langues (MDL). Les enseignants-chercheurs invités sont gérés par l'APRI via Campus France. On recense également les CCA-AHU (Chefs de Clinique – Assistants Hospitalo-Universitaires) et les Praticiens Hospitaliers Universitaires (PHU).

3 – Les enseignants vacataires

Vous retrouverez ici l'ensemble des informations relatives à la population des enseignants vacataires : réglementation, conditions de recrutement, dossiers de recrutement, formulaires, modalités de paiement :

intranet.univ-orleans.fr/fr/ressources-humaines/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs/guide-pratique-de-lenseignant

Le comité à l'intégrité et à la déontologie de la Recherche (CIDR)

Les chercheurs sont tenus d'appliquer les principes éthiques et d'intégrité scientifique.

> [Site Internet](#)

L'Université est labellisée HRS4R

L'Université d'Orléans s'est vue décerner par la Commission Européenne, le 22 juin 2020, le label « Human Resources Excellence in Research ».

> [Site Internet](#)

Mission Égalité entre les Femmes et les Hommes

Même si le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est acté dans notre société, en pratique la mixité et la parité peinent parfois à se réaliser. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, la signature en janvier 2013 de la charte « Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements supérieurs et de recherche » (par la Conférence des Présidents d'Université, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère des Droits des Femmes), suivie de la loi du 22 juillet 2013 pour l'ESR, structurent aujourd'hui une politique systémique de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Le chargé de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes œuvre à la mise en place d'une politique d'égalité sur l'ensemble de l'Université. Il veille en outre au respect du cadre législatif auprès des composantes, des services et de l'ensemble des membres de la communauté universitaire.

Ses principaux axes d'actions sont :

- Promouvoir une culture et une politique de l'égalité pour toutes et tous, et plus particulièrement dans le suivi et la gestion des carrières des personnels de l'université ;
- Promouvoir la mixité dans les filières et les métiers ;
- Combattre les stéréotypes de genre ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.



Votre contact :

Didier CHAVRIER, Vice-président Égalité, diversité, inclusion et qualité de vie au travail

egalite-fh@univ-orleans.fr

Tout membre de la communauté universitaire, victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles, peut réaliser un signalement auprès du dispositif d'écoute de la Cellule de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CLVSS) de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : stopvss@univ-orleans.fr

Pour plus d'informations sur la CLVSS, consulter : www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite

Votre santé et votre sécurité

La médecine de prévention

Les missions

Le médecin de prévention a un rôle exclusivement préventif. Il assiste et conseille le chef d'établissement, les agents et leurs représentants en ce qui concerne :

- › l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services,
- › la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents ou de maladies professionnelles,
- › l'adaptation des postes de travail,
- › l'hygiène générale des locaux.

Il se voit confier deux grands types de missions : l'action sur le milieu professionnel (visites des locaux, information, formation) et la surveillance médicale des personnels. Une visite médicale est obligatoire tous les cinq ans pour l'ensemble des agents. Pour les personnels occupant des postes à risques particuliers ou dont l'état de santé le justifie, la périodicité des visites est définie par le médecin.

Les visites médicales à la demande sont toujours possibles.

Vos contacts :

Médecin du travail - Karine HALBARDIER
Infirmière de santé au travail
Tél : 02 38 41 71 79

Secrétariat :

Tel : 02 38 41 76 76
secretariat.smp@univ-orleans.fr

Localisation :

Bât. IRD rue du Carbone - 45072 ORLEANS Cedex 2

Des conventions, liant l'établissement avec des Services de Santé au travail, permettent la surveillance médicale des personnels des sites délocalisés. Vous trouverez leurs coordonnées ainsi que des informations complémentaires sur le site intranet :

intranet.univ-orleans.fr/autres-themes/sante

Le service Hygiène et Sécurité (SHS)

Ses missions

Le Service Hygiène et Sécurité assiste et conseille le Président de l'Université pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels.

Le SHS :

- › Met en œuvre la législation et la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie.
- › Pilote la démarche d'évaluation des risques (analyse des risques et des accidents, visites de sécurité, document unique, programme de prévention).
- › Conseille les responsables (scientifiques, techniques, administratifs) pour définir les procédures d'hygiène et de sécurité à mettre en œuvre pour l'amélioration des conditions de travail, l'aménagement, la transformation ou la réhabilitation des locaux et bâtiments.
- › Elabore et anime les formations des agents sur la prévention des risques professionnels.
- › Coordonne et anime le réseau des assistants de prévention : référents et interlocuteurs du SHS.
- › Veille à la sûreté des personnes et des biens via les installations de vidéosurveillance et le gardiennage extérieur du campus.
- › Recense et assure l'élimination des déchets soumis à filières spécifiques.

Assistant de prévention

Devenir assistant de prévention vous intéresse ?
Vous souhaitez vous impliquer dans la santé et la sécurité au sein de votre unité de travail, contactez-nous.

Votre contact :

Virginie LOCTEAU
direction.shs@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 24 15

Organisation d'évènements

Si vous souhaitez organiser un évènement, de quelque nature que ce soit, vous devez préalablement en informer le Service Hygiène et Sécurité pour vous assurer de la faisabilité.

Votre contact :

Nathalie GUEDES
direction.shs@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 24 14

①
Important



Numéro du PC sécurité :
02 38 49 48 00

Toutes les informations pratiques et les prescriptions du SHS en termes de prévention des risques sont regroupées sur l'espace intranet :

intranet.univ-orleans.fr/autres-themes/prevention-et-securite

Localisation du Service Hygiène et Sécurité

UFR Sciences et Techniques - Bâtiment Physique Chimie, 2^{ème} étage - bureau 201.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, les personnes publiques et privées ont une obligation renforcée de protection des données personnelles. Elles doivent conformer leurs pratiques au règlement général sur la protection des données, accroissant les droits des personnes.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), qu'est-ce que c'est ?

► consultez le site de la [CNIL](http://CNIL.fr).

Concernant l'adresse de contact :

dpo@univ-orleans.fr

Informations :

www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/reglements/rgpd



Votre vie pratique

Vous restaurer

Le Crous vous propose de nombreux restaurants universitaires, cafétérias et food trucks dont vous trouverez les fiches détaillées et leurs menus ci-dessous, ainsi que sur l'application smartphone du Crous. Vous y trouverez diverses formules : restauration rapide, cuisine traditionnelle, cuisine du monde.



CAMPUS DE BOURGES

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/bourges

CAMPUS DE CHARTRES

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/chartres

CAMPUS DE CHÂTEAURoux

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/chateauroux

CENTRE VILLE ET CAMPUS D'ORLÉANS

www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/orleans

Faire ses paiements au CROUS

Simple, pratique, sécurisée, Izly est la monétique des Crous qui vous permet de payer les nombreux services du Crous et de l'Université d'Orléans. Vous pouvez recharger votre compte sur votre espace IZLY : mon-espace.izly.fr

N.B. : Trois restaurants de l'Université sont autonomes (non gérés par le Crous et n'utilisant donc pas la carte professionnelle). Ils sont situés à l'INSPÉ de Blois, Tours et Orléans Faubourg Bourgogne.

Vous déplacer

L'Université prend, à sa charge, à hauteur de 75% et dans la limite de 96,36 € mensuels, le prix des titres d'abonnement de transport pris pour se rendre sur son lieu de travail.

Les titres admis au remboursement sont les cartes et abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires, à nombre de voyages illimités et les abonnements à un service public de location de vélos.

Cette prise en charge concerne le ou les titres de transport permettant aux agents d'effectuer le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail.

Pour bénéficier de ce remboursement, les agents doivent compléter un imprimé de demande en début d'année universitaire et fournir les pièces justificatives nécessaires au service des personnels concerné (SPE-EC et SPB), à chaque début du mois suivant l'expiration du titre de transport.

intranet.univ-orleans.fr/ressources-humaines/dispositions-communes/transport/remboursement-frais-de-transport

Pour tout renseignement, contacter :

SPB : drh.spb@univ-orleans.fr

SPE-EC : drh.spe-ec@univ-orleans.fr

Afin d'encourager le recours à des modes de transports alternatifs et durables, le forfait « mobilités durables » (FMD) permet de mettre en œuvre une aide financière aux personnels de l'Université utilisant les mobilités durables (vélo, covoiturage, trottinette électrique et gyropode) dans leurs déplacements domicile-travail.

intranet.univ-orleans.fr/fr/ressources-humaines/dispositions-communes/transport/le-forfait-mobilites-durables-fmd



Vous documenter

Le Service Commun de la Documentation (SCD) anime le réseau des bibliothèques de l'Université d'Orléans.

Un réseau...

📍 de bibliothèques universitaires

Retrouvez tous les horaires en détail sur le site des bibliothèques, rubrique Services et Infos pratiques

📍 de bibliothèques associées

- ▶ Bibliothèques des IUT d'Orléans, de Chartres et de l'Indre (Châteauroux et Issoudun),
- ▶ Bibliothèques de l'INSPÉ Centre Val de Loire (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans, Tours-Fondettes),
- ▶ Bibliothèque du Centre Universitaire d'Études Juridiques de Bourges (CUEJ),
- ▶ Bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre Val de Loire (Bourges et Blois),
- ▶ Bibliothèque du Pôle universitaire d'Eure-et-Loir à Chartres,
- ▶ Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de Châteauroux (CES),
- ▶ Bibliothèque de l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges (ENSA),
- ▶ Bibliothèques de laboratoire ou de centres de recherche.

Ressources documentaires

Le SCD propose dans son catalogue près de 450 000 livres (manuels, romans, guides, BD, etc.) des revues, des mémoires, des thèses. Il propose aussi de nombreuses **ressources numériques** accessibles depuis son site web. Des **fiches domaines** par discipline rappellent l'ensemble des bases de données qui peuvent vous intéresser et auxquelles le SCD vous donne accès.

Dans chacune des bibliothèques, vous bénéficiez de nombreux services : aide à la recherche documentaire avec le service **Micado**, **formation à la demande**, salles de travail, prêt entre bibliothèques, wifi, photocopieurs, imprimantes...

S'inscrire et emprunter

L'inscription dans les bibliothèques est **gratuite** pour les personnels de l'Université d'Orléans. Lors de votre première visite dans une bibliothèque : munissez-vous de votre carte professionnelle pour activer vos droits de bibliothèque.

Vous avez la possibilité d'emprunter **25 livres pour 28 jours**.

Pour retrouver toutes les ressources et tous les services du SCD, rendez-vous sur notre site web : scd.univ-orleans.fr

Pratiquer une activité physique & sportive

Le SUAPSE, Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression est un service commun de l'Université.

Ses missions

Le SUAPSE organise, pour l'ensemble des étudiants et des personnels de l'Université, l'enseignement et l'animation des activités physiques et sportives reconnues comme facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement de chacun.
En adhérant au SUAPSE, tous les personnels de l'Université ont accès à l'ensemble de l'offre « Formation personnelle » proposée par le SUAPSE.

Consultez le livret du SUAPSE sur : www.univ-orleans.fr/suapse

Pour adhérer, adressez les documents suivants :

- › Le bulletin d'adhésion disponible en ligne,
- › Un justificatif d'activité professionnelle mentionnant votre indice,
- › Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités choisies,
- › Une photo,
- › Le montant de l'adhésion à l'ordre de l'agent comptable de l'Université (40€ pour les indices < 404 ou 55€ pour les indices > 404),
- › Le dossier complet peut être adressé par courrier interne.

Vos contacts :

SUAPSE / UFR Sciences et Techniques, bâtiment STAPS
2 allée du Château - BP 6237 - 45062 ORLÉANS Cedex 2

Secrétariat domaine STAPS :
Bureau n°116 - Tél : 02 38 49 47 26
suapse@univ-orleans.fr

Directeur : Olivier PINAULT
Bureau n°117 - Tél : 02 38 49 46 34
olivier.pinault@univ-orleans.fr



Vous divertir

Association de l'université pour la culture et les loisirs (ASTUCE)

ASTUCE est l'association des personnels de l'Université d'Orléans et de ses sites. Elle propose, moyennant une adhésion couvrant l'année universitaire, de la billetterie (cinéma, parcs animaliers, parcs d'attractions, etc...) à tarif subventionné ainsi que des spectacles, des sorties, des locations et campings pour les vacances, des groupements d'achats, un spectacle de fin d'année pour les enfants, un service de petites annonces, etc.

Vous retrouverez toutes les informations détaillées sur l'Intranet dans la rubrique Mon portail > ASTUCE ainsi que le bulletin d'adhésion pour l'année universitaire.

Le Bouillon, Centre Culturel de l'Université d'Orléans

Véritable lieu de vie, de partage culturel et de convivialité, le Bouillon comprend 2 salles de spectacles : un théâtre de 160 places assises et un club dédié aux musiques actuelles d'une capacité de 180 places debout. L'accès aux bâtiments est possible pour les personnes à mobilité réduite.

Tout au long de l'année universitaire, le Bouillon propose une programmation variée, transversale et exigeante. Plus d'une soixantaine d'événements sont proposés dans des domaines aussi variés que le théâtre, la danse, les musiques actuelles, la musique classique et contemporaine, le cinéma ou encore la littérature.

Cette programmation, professionnelle et amateur, fait intervenir des artistes reconnus et émergents, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.

Tous les publics sont les bienvenus. De nombreux événements sont gratuits pour tous et les personnels de l'Université d'Orléans bénéficient de tarifs réduits pour les spectacles payants.

Pour découvrir la programmation du Bouillon et réserver vos places :

www.lebouillon.fr

Attention, la billetterie est entièrement dématérialisée et aucune place ne peut être achetée le soir des événements.

Localisation :

Campus d'Orléans - en face de l'UFR LLSH
Tél. 02 38 49 24 24 - centre.culturel@univ-orleans.fr
Accès parking par la Rue Saint Amand
Arrêt Tram : université-Parc Floral
www.lebouillon.fr



Faire garder vos enfants

L'État peut participer au financement de la garde de vos enfants en vous versant une prestation d'action sociale interministérielle, en fonction de l'âge de l'enfant (0 à 3 ans et 3 ans à 6 ans), sous forme de tickets CESU.

À Orléans

Pour vous aider à trouver une place en crèche, rendez-vous sur le site de la SRIAS (section régionale interministérielle de l'action sociale) de la Préfecture du Loiret.

À Chartres

🔍 Pour les chartres, retrouvez toutes les informations sur le site : www.chartres.fr rubrique [éducation/petite-enfance](#)

Glossaire

Composantes

DEG	Droit, Économie, Gestion
EUK-CVL	École Universitaire de Kinésithérapie en région Centre-Val de Loire
INSPÉ	Institut National Supérieure du Professorat et de l'Éducation
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LLSH	Lettres, Langues et Sciences Humaines
OSUC	Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre
Polytech	École Polytechnique de l'Université d'Orléans
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Sportives et Physiques
UFR ST	UFR Sciences et Techniques

Ressources Humaines

AP	Assistant de Prévention
AENES	Administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur
AIP	Aide à l'Installation aux Personnels
ARE	Aide au Retour à l'Emploi
ASIU	Action Sociale d'Initiative Universitaire
ATER	Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche
BIATSS	Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
CASU	Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire
FIPHP	Fonds d'Insertion pour le Personnel Handicapé de la Fonction Publique
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
INM	Indice Nouveau Majoré
ITRF	Ingénieurs et Personnels Techniques de Recherche et de Formation
MCF	Maître de conférence
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PAST	Enseignant invité et associé à mi-temps
PEPS	Professeur d'Éducation Physique et Sportive
PIM	Prestations Inter Ministérielles
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PU	Professeur des Universités
PRAG	Professeur agrégé
PRCE	Professeur certifié
PRENSAM	Professeur de l'École Normale Supérieure des Arts et Métiers
RPS	Risques Psychosociaux
RSA	Responsable des Services Administratifs
SST	Sauveteur Secouriste du Travail

Les services de l'Université

AIDE	Accompagnement Individualisé Des Étudiants
APRI	Appui aux Projets, à la Recherche et à l'Innovation
BRI	Bureau des Relations Internationales
DAF	Direction des Affaires Financières
DEFI	Direction des Études et de la Formation Initiale
DGS	Direction Générale des Services
DOIP	Direction de l'Orientatation et de l'Insertion Professionnelle
DP	Direction du Patrimoine
DPPA	Direction du Pilotage, Prospective et Amélioration Continue
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRI	Direction des Relations Internationales
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DEVE	Direction des Études et de la Vie Étudiante
IDF	Institut De Français
LLUO	Learning Lab-UO
OVE	Observatoire de la Vie Étudiante
SAJ	Service des Affaires Juridiques
SCD	Service Commun de la Documentation
SEFCO	Service de Formation tout au long de la vie
SHS	Service Hygiène et Sécurité
SUAPSE	Service Universitaire d'Activités Physiques, Sportives, et d'Expression
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SURÉO	Service Universitaire des Relations Économiques d'Orléans
UTL	Université du Temps Libre

Instances de l'Université

CA	Conseil d'Administration
CAC	Conseil Académique
CFVU	Commission Formation Vie Universitaire
CSA	Comité Social d'Administration
CR	Commission recherche
F3SCT	Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

Informatique

ADE	Application de Gestion d'Emplois du Temps
APOGEE	Application Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Étudiants
DDOM	Application de demande d'ordre de mission
ENT	Environnement Numérique de Travail
GOEPEC	Application de gestion des heures d'enseignement
OHRIS	Logiciel de gestion des congés
SIFAC	Système d'Information Financier Analytique et Comptable
SIHAM	Application de gestion des personnels
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Éducation

Divers

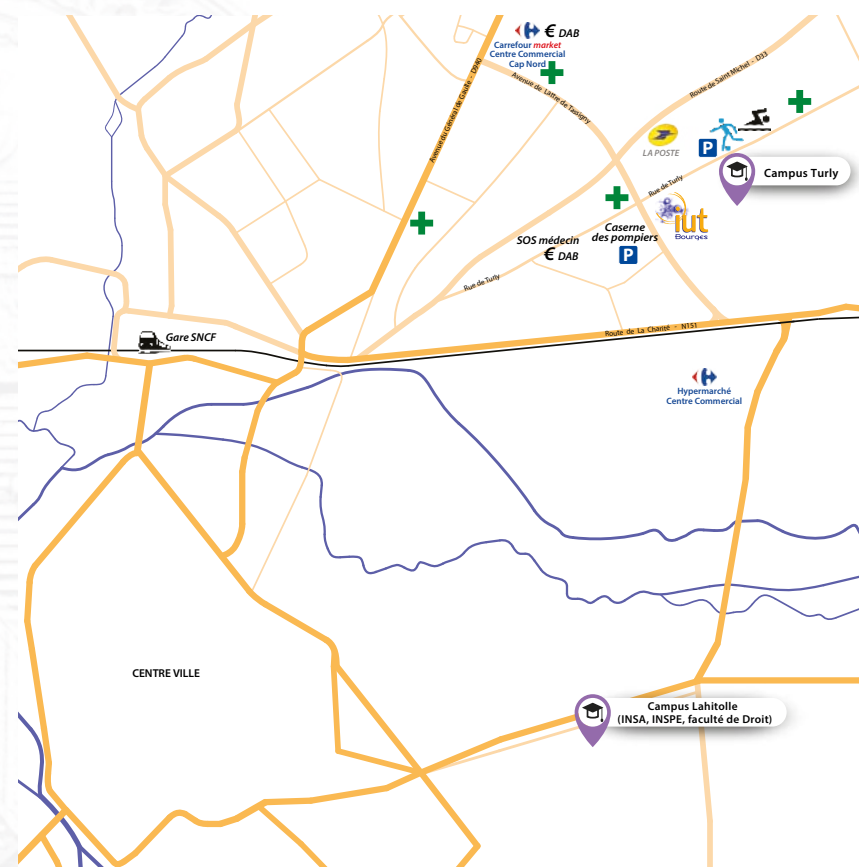
AMUE	Agence de Mutualisation des Universités et Établissements
ANR	Agence Nationale pour la Recherche
ASUO	Association Sportive de l'Université d'Orléans
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BUT	Bachelor Universitaire de Technologie
C-VALO	Projet d'Expérimentation Centre-Val de Loire
CFAUCVL	Centre de Formation des Apprentis des Universités Centre-Val de Loire
CFAI	Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie
CNESER	Conseil National Enseignement Supérieur et de la Recherche
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COSSID	Comité de Suivi des Systèmes d'Informations et de leur Développement
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DGESIP	Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle
DGFIP	Direction Générale pour la Formation et l'Insertion Professionnelle
UR	Unité de Recherche
EQUIPEX	Équipement d'Excellence
FOAD	Formation Ouverte à Distance
FRE	Formation de Recherche en Évolution
HCERES	Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
IA	Investissements d'Avenir
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IDEFI	Initiatives D'Excellence de Formations Innovantes
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche
INRAE	Institut National de la Recherche Agronomique
IRES	Institut de Recherches Économiques et Sociales
ITP	Instituts Thématiques Pluridisciplinaires
LABEX	Laboratoires d'Excellence
LMD	Licence, Master, Doctorat
LP	Licences Professionnelles
LRU	Loi Relative aux Libertés et Responsabilités des Universités
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
PAP	Projet Annuel de Performance
PDE	Plan de Déplacement Établissement
RCE	Responsabilités et Compétences Élargies
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles
ROF	Référentiel de l'Offre de Formation
UMR	Unités Mixtes de Recherche
UPR	Unités Propres de Recherche du CNRS

Plans des sites universitaires

Les plans interactifs des différents campus sont accessibles sur les pages web des composantes.

www.univ-orleans.fr

Plan des sites de Bourges



L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



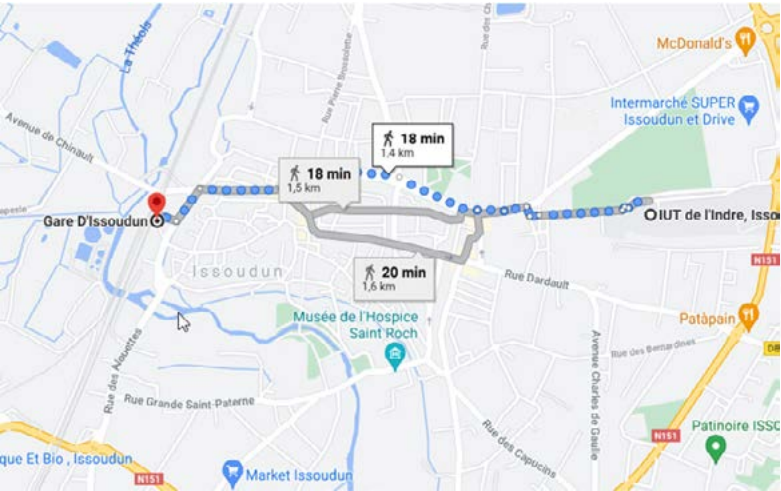
54 |



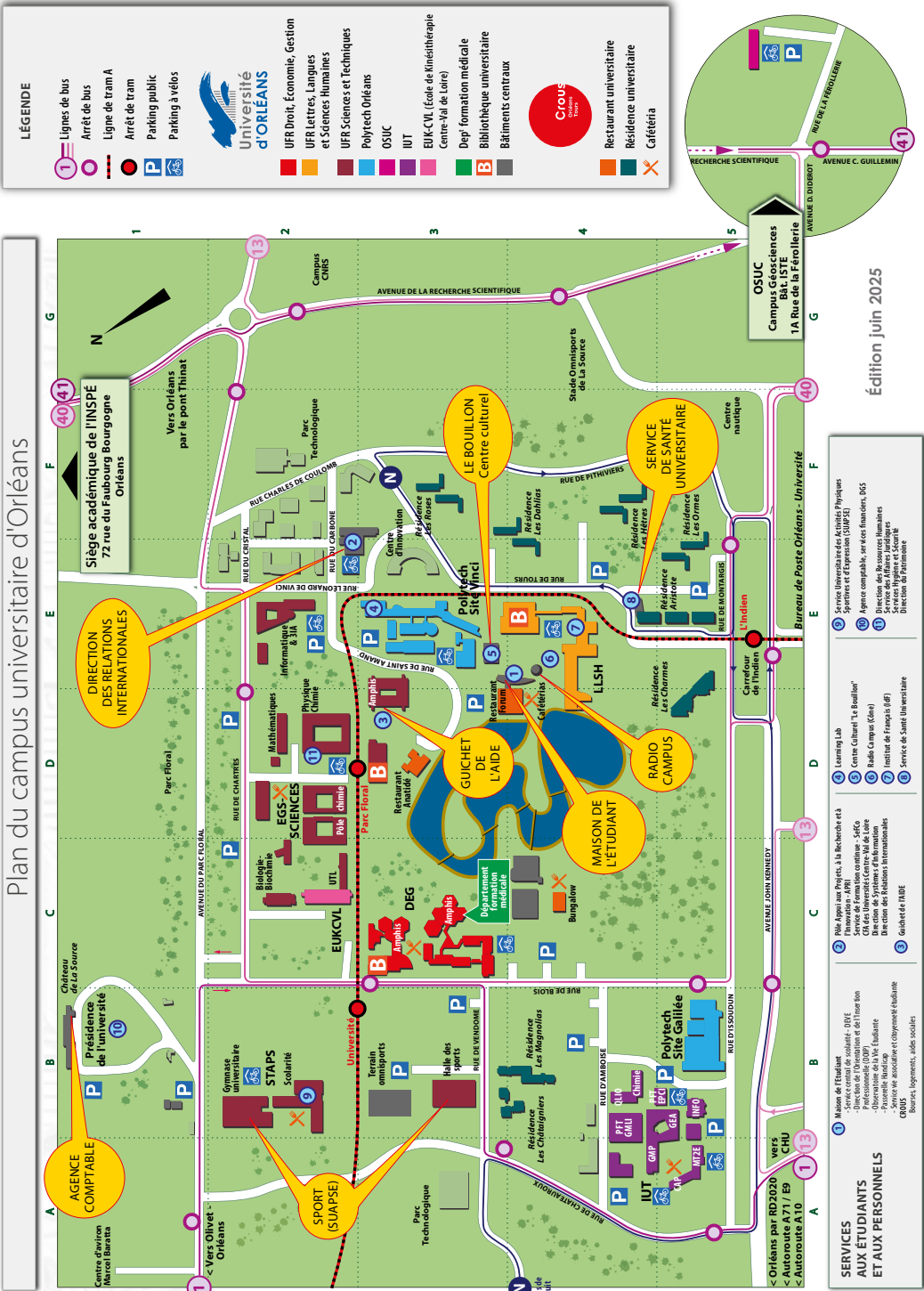
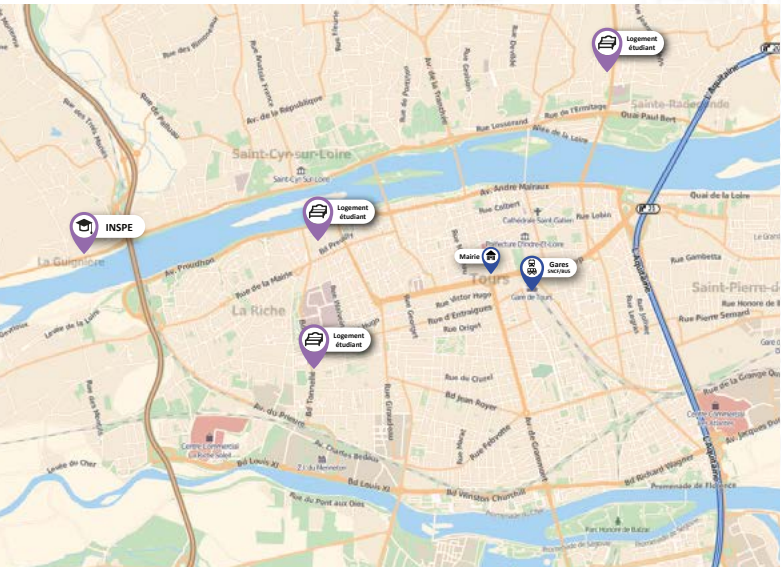
54 |



Plan du site d'Issoudun



Plan des sites de Tours-Fondettes



Le développement durable à l'Université d'Orléans

L'université d'Orléans s'engage pour des « campus durables » et se mobilise sur des actions concrètes et réalisables sur la réduction des consommations d'énergie, le tri de ses déchets, promouvoir la mobilité douce, intensifier la biodiversité, la qualité de vie...



Mise en place de **60 nichoirs** à oiseaux et chauve-souris,

Plantation de **100 000 bulbes**, et d'une vingtaine d'espèces d'arbustes

Plantation de **plus de 200 arbres** en deux ans, dont des fruitiers, adaptés au changement climatique plantés autour des bâtiments afin de créer des zones de fraîcheurs,

10 ateliers réparation vélos et 150 vélos réparés gratuitement,

Création de **400 places sécurisées de parking à vélo**,

Prêts de 180 vélos aux étudiants dans le cadre du dispositif Campus à vélo,

Aménagement des espaces extérieurs : bancs, tables de pique-nique, espaces de détente, bulle de déconnexion.

Organisation de nombreux événements et manifestations à destination des étudiants : semaine de réduction des déchets, journée de la biodiversité, cleanwalks, journée de la mobilité, bulle de déconnexion...





HAPPY
CAMPUS

18/09
2025

12H-17H

DAY

SUR LE CAMPUS
D'ORLÉANS

Animations
Sport et Bien-être
Vie associative
Vie étudiante
Culture
Santé
Prévention
Braderies



concerts